



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 30/04/2024
Publié le
ID : 077-217704949-20240425-DELIB2024_029-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
17/04/2024
Date d'affichage
25/04/2024
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....15
Votants.....19
Réf : 2024-029
Objet : TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2025
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 29/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 29/04/2024
Le Maire, A. MOMON

Le vingt cinq avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI et Elisabeth FRONTIN

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Gerty EMBOULÉ pouvoir à Hermann TYNDAL
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN

Absent(s) :

Alain GUYONNET, Nicolas POUZET, Nassima VIGUIER et Sébastien PELLERIN

Secrétaire de séance : Sébastien DERREUMAUX

Réf : 2024-029- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2025

Vu le code de procédure pénale et notamment son article 260 ;

Vu la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu l'arrêté n°2023CAB/BRE 554 relatif à la formation du jury criminel pour l'année 2025 ;

Entendu Monsieur le Maire,

- INVITER le Conseil municipal à procéder au tirage au sort, sur la liste électorale générale de la Commune, afin de désigner six personnes, âgées de 23 ans au cours de l'année civile qui suit et pouvant répondre aux critères pour la constitution de la liste préparatoire 2024.
- PRECISER que lors du tirage au sort, il n'appartient pas au Conseil municipal de s'inquiéter des incompatibilités ou incapacités dont il aurait connaissance. Ces attributions étant celles de la commission qui se réunit au siège de la Cour d'Assises.
- PROCEDER au tirage au sort sur la liste générale de la liste électorale, les personnes suivantes âgées de 23 ans et plus :

-	Page	166	ligne	7	Nom	PAULARD William né le 26 novembre 1979
-	Page	66	ligne	6	Nom	BOBROWSKI née DOS SANTOS SILVESTRE Maria née le 06 janvier 1956
-	Page	12	ligne	9	Nom	BAX Arnaud né le 10 avril 1973
-	Page	179	ligne	2	Nom	THERES née RAMASSAMY Clodie née le 07 septembre 1934
-	Page	185	ligne	7	Nom	ROIGT Dominique né le 24 juillet 1965
-	Page	57	ligne	4	Nom	DE MONTECLER née DE LA BORDERIE Anne née le 15 mars 1987

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 25 avril 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Sébastien DERREUMAUX

